# FEUILLE D'AVIS
DE
# L'ABEILLE.

*Publiée tous les Samedis après-midi,*
PAR J. BAYON.
SAMEDI, 7 DECEMBRE 1833, 3 HEURES P. M.


## SECONDE EDITION.

Le courrier du nord est arrivé; il ne nous apporte aucunes nouvelles plus récentes que celles reçues directement. Nous continuerons à extraire des journaux français, les articles les plus intéressants pour notre prochain numéro.

*Extrait du Prix Courant de Benj. Levy.*

NELLE.-ORLEANS, 7 décembre 1833.

REMARQUES—Le temps a été depuis quelque jours et est encore humide et nuageux, l'atmosphère lourd et sombre. Les *rues sont pleines de boue, et les affaires doivent nécessairement être retardées. Le Mississipi monte lentement, ce qui* s'annonce par une eau devenue plus sale qu'elle ne l'était en été; il était hier douze pieds au dessous de la marque des *eaux hautes.*

COTON—Il s'est fait beaucoup d'affaires *cette semaine*; les ventes s'élèvent aumoins à 13000 balles, savoir: 1350 à 13; 1200 à 13; 300 de 15 1-2 à 16; 200 à 13; 2200 à 13 1-2; 1100 à 14 1-4; 600 à 13 1-2; 100 à 13 1-4; 2000 à 13 1-2 et 500 à 13 1-8, tout Louisiane et Mississipi; et 1000 du district West du Tennessee à 12 1-8. Les prix se maintiennent les mêmes et la seule remarque que nous ayons à faire à cet égard est *que, quoique nous cottions 10 sous comme le plus haut prix,* il y a très peu de coton sur la place qui obtienne *ce prix*; de tems à autre de petites parties y arrivent; c'est une cotte irrégulière et la plus élevée. Arrivé depuis le 29 dernier, Louisiane et Mississipi, 14239 balles, Mobile 55; Lac 45; Floridu 293—ensemble 14682 balles. Expédié dans le même temps pour Liverpool 4538; Greenock, 1165, Havre 1617, Marseilles 673; Nantes 436; Gibraltar 30; New York 678; Philadelphie 857; Portsmouth N H 553; ensemble 10602 balles; faisant une addition à ce qui est sur la place de 4080 et laissant en ville y inclus ce qui est à bord de bâtiments non partis le 5 courant, 76900 balles.

Classification de Liverpool.

| | | |
|---|---|---|
| Ordinaire, | — à — | |
| Moyen, | 12 1-2 à — | |
| Courant, | 13 à 13 1-2 | *en demande.* |
| Bon courant, | 14 à 14 1-2 | |
| Bon et supérieur, | 15 à 16 | |

SUCRE—Les dernières cottes se maintiennent, savoir: Sur plantation pour les meilleures qualités 7 cents; en ville 6 1-2 à 7 1-4 cents par livre. L'article est languissant; les planteurs sont fermes dans leurs prétentions et les acheteurs refusent obstinément d'y accéder, le peu d'affaires qui se fait en ville est au prix ci-dessus. Expédié cette semaine, pour Philadelphie 305 boucauts; Richmond 200 boucauts; Norfolk 209 boucauts; New-York 194 boucauts 1 baril; Baltimore 6 barils; ensemble 908 boucauts; 7 barils.

MELASSE—Les derniers prix n'ont pas changé. Les teneurs *sont fermes à 21 cents par gallon,* mais les acheteurs refusent de payer ce prix. Il y a peu de ventes *sur plantation.* En ville le prix se maintient à 27 cents par gallon y inclus le tonneau. Expédié cette semaine pour Richmond 110 barils; Norfolk 50 boucauts; New-York 13 barils; Baltimore 2 barils; ensemble 50 boucauts, 155 barils.

TABAC—Il ne se fait rien sur cet article et le seul mouvement est celui de quelques boucauts passant aux expéditionnaires et destinés pour la côte. Il n'y en a point en vente et il n'en arrive point. Expédié cette semaine, pour New-York, 7 boucauts; arrivé deux boucauts.

FARINE—Cet article est languissant et en abondance à $4 62 1-2 $4 75 et $4 87 1-2 pour quelques barrils. Nous cottons le prix moyen à $4 75 par barril. Arrivé cette semaine 9239 barrils.

PORC—Quelques opérations *en bloc* sont tout ce que nous *remarquons; les ventes sont de 5 à 5 1-2 cents par livre.* En barrils il est rare; mais comme voici la *saison où l'article* se prepare dans le pays de l'ouest il y aura prochainement des arrivages. Arrivé cette semaine, 19 boucauts, 29 barrils et 50,250 livres en bloc.

JAMBON—L'article est rare et en demande.

BŒUF SALE'—Nous ne connaissons de transactions sur cet article qu'en détail.

LARD—Il y a une grande variété dans les qualités de celui qu'on offre actuellement en vente, *la bonne faitite* se vend à 10 sous et audessus si elle est de première qualité; mais les cotés sont bien cottés de 8 à 10 sous la livre. Arrivé cette semaine 581 petits tonneaux.

TOILE & CORDE D'EMBALLAGE—Ces articles languissent et nos cottes sont purement nominales. Beaucoup de planteurs en ont plus qu'il ne leur en faut et se demandent s'ils ne devraient point l'envoyer ici pour vendre. Il n'est pas en demande, comme on l'observait dernièrement. Arrivé cette semaine, 216 pièces d'emballage, 590 rouleaux de corde.

MAIZ en épis et en grains en sacs, est en bonne demande à $1 25 le *baril en épis, ou 62 1-2 à 75 sous par boisseau* en sacs de deux boisseaux.

AVOINE, se vend à $1 25 le baril.

POMMES DE TERRE en quantité se vendent à $1 12 1-2 par baril, détail $1 50.

AMANDES-Celles à coques dures se vendent de 12 à 1-2à 13 1-2 et celles à coques douces à 15 cents la livre.

CAFE'—Le vert Havane est rare et la meilleure qualité *obtient* de 14 à 14 1-2 cents par livre. Les qualités *inférieures* sont en abondance et à bas prix.

BLANCS DE BALEINE—Les dernières ventes sont de 36 1-2 à 38 cents par livre.

PEAUX ET FOURRURES—*On demande des renseignemens sur cet article: il y en a peu ou point sur la place, leur saison avance rapidement.*

RAISINS SECS—Les derniers arrivages se vendent aux derniers prix cottés. *Demande modérée.*

RIZ—N'a point changé.

FRETS—Pour ports étrangers sont les mêmes et assez fermes; pour la côte, ont un peu changé.

FRET.

| | |
|---|---|
| A Liverpool, coton par lb | 5-8 d. |
| France—Havre, coton do | 1 1-4 a 1 3-8 ct. |
| Cowes, &c. Tabac par bts. | |
| Ports du nord des Etats Unis, coton, | $1 3-4 a 3 pr balle. |
| Do do tabac pr bts | $4 |
| Do Sucre pr bts de la côte | $5 |
| Do do de la ville | $3 |

ACTIONS.

| | |
|---|---|
| Banque d'Etat de la Louis., actions entières / Do do do 3-5mes. payés. | $21 pr 100 prim. |
| Banque d'Orléans, actions entières / Do do demi actions, | 13 1-2 pr ct prim. |
| Banque de la Louisiane, $130 pr 100, dem.—point de ventes. | |
| Association Consolidée, actions de $500 4 p.c. do prime offert. | |
| Comp de la Banque et du Canal de la N. O. $112 pr 100 payés | |
| Banque de la Cité $112 a 113 pr 100 payés | |
| Banque de l'Union, ville $10, campagne $12 par actions | |
| Banque du Commerce de la N. O. $8 sur 9 payés | |
| Banque des Artisans et Négociants $4 à 4 1-4 sur $20 p ac $50 | |
| Comp d'Ass. de l'Etat de la Loui $75 de prime sur 200 p ventes | |
| Comp d'Assurance de la Louisiane $125 pr $100 dernière vente | |
| Comp d'Assurance d'Orléans, $700 payés—vendu à $900 | |
| Comp d'Assurance du Mississipi, $70 pr $50 payés—der vente | |
| Comp d'Assurance des Négociants, $40 à $41 pr $30 p.—vente | |
| Comp de Navigation d'Orléans le pair demandé | |
| Comp du Chemin à Coulisse de Pont point de ventes. | |
| Comp d'Assurance de l'Ouest $13 de prime sur $50 payés | |


# THEATRE D'ORLEANS.

DIMANCHE, 8 DECEMBRE 1833.

UNE REPRESENTATION DE

**LE BARBIER DE SEVILLE,**

Opéra en 4 actes, musique de Rossini.

SUIVI DE

La première représentation de la reprise

**Les Mauvaises Têtes,**

OU

**LE BARIL DE POUDRE,**

Comédie Vaudeville en un acte de MM. Sewrin et Ourry

# SALLE DE BAL

*AU COIN DES RUES D'ORLEANS & BOURBON.*

*Aujourd'hui Samedi, 7 décembre* 1833.—Pour l'ouverture.

GRAND BAL PARE' & MASQUE'

## VENTES A L'ENCAN.

PAR T. MOSSY.

IL sera exposé aux enchères, jeudi, 12 décembre, à midi, à la Bourse Hewlett, LE BAIL A LOYER des trois magasins à un étage, faisant face à la rue de la Levée et tels qu'ils se trouvent divisés dans l'édifice sous le nom de Magasins Bleus, entre les rues Bienville et Conti. Les adjudicataires pourront le même jour prendre possession de ce qui leur aura été adjugé, et les baux ne commenceront à courir que le 15 de décembre pour un an. Les loyers seront payables tous les mois. 7 déc

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu lundi, 23 de décembre, 1833, à midi, à la Bourse, Hewlett, en vertu d'un ordre de la cour des Preuves, pour compte de la succesion de feue Antoinette Chevalier Doriocourt, les esclaves, habitation et actions ci-après, savoir:

ESCLAVES.

1° AUGUSTE, nègre âgé d'environ 20 ans.
2° MARTIN, mulatre âgé d'environ 60 ans, ayant *une hernie.*
3° HENRY, mulâtre d'environ 25 ans.
4° FANNY, âgé d'environ 21 ans, domestique de maison, cuisinière et blanchisseuse avec ses quatre enfans, nommés Philogène, mulâtre de 8 ans, Henry mulâtre de 8 ans, Philippe, griffe de 3 ans et Eliza griffonne âgée de 2 ans.

HABITATION.

5° Une **HABITATION** située à gentilly, à environ deux lieues et un quart, de la Nouvelle-Orléans, mesurant 15 arpents de face, sur chaque côté du chemin de gentilly, sur 20 arpents de profondeur de chaque côté du dit chemin; ensemble les édifices y construits.

6°. Plus: 60 ACTIONS de la Banque de l'Union.

Conditions de la vente: Les esclaves seront vendus à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et assurés par hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'Habitation et les actions seront vendues ensemble aux termes et conditions qui suivent savoir: 1° L'acquéreur s'obligera au paiement d'une somme de $1377,60 cents montant auquel se trouvera réduit (le premier décembre prochain) un prêt de $1450, obtenu par le défunt, de la Banque de l'Union, (le dit paiement devant se faire aux termes fixés par les *réglements* de la dite Banque.) 2°. L'acquéreur s'obligera en outre au paiement d'un autre prêt de la somme de $1900 qui doit être aux héritiers du défunt par la dite banque; 3°. L'acquéreur devra rembourser aux dits héritiers les intérêts sur la dite somme de $1377,50 cents, du jour de la vente jusqu'au premier décembre 1834, à raison de 7 pour cent par an; 4° L'acquéreur remboursera en outre aux dits héritiers, les intérêts (aux même taux que dessus) sur la dite somme de $1900, montant du prêt qui doit être fait aux dits héritiers; les dits intérêts à rembourser devant compter du jour de la vente jusqu'à l'époque à laquelle l'obligation ou bond à fournir pour le dit prêt, sera faite payable.

N. B. Le remboursement des intérêts sur les deux sommes qui précèdent est exigé au comptant, en raison de ce que les héritiers les auront payés d'avance pour une année conformément aux réglements de la dite Banque, avant le jour de la vente.

5° L'acquéreur devra fournir à la Banque de l'Union telles sûretés additionnelles qu'elle pourrait exiger, pour garantie des dites 60 actions et des deux prêts sus-mentionnés, en raison de ce que les héritiers se proposent de demander à la Banque main-levée de l'hypothèque qui pèse sur les esclaves hypothèques avec la dite habitation.

6° La balance du prix de l'adjudication sera payable en trois termes égaux, à 12, 18 et 24 mois, en billets endossés à satisfaction et assurés par hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés devant H. Pédesclaux, not. public, aux frais des acquéreurs. 19 nov—11,2ps

# LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

| | |
|---|---|
| Barge Long Tom, McDonald, Mobile, | Capitaine |
| Brick Uneas, Moore, Alexandria, | Capitaine |
| Goël. Bonita, Boutcaps, Tampico, | F Brunette. |

ARRIVEE.

Bateau a vapeur O'Connel, Reynolds, de St.-Louis.
Bateau a vapeur Heroine, Diller, d'Alexandrie.
Bateau a vapeur Criterion, Shirley, de Starkarkia.

MAIRIE DE LA NLLE.-ORLEANS.

LE cours de la farine fraiche est aujourd'hui de 4,75 par baril; d'après le tarif, les boulangers doivent donner, pendant la semaine prochaine, (à partir de (lundi) 48 onces de pain pour un escalin. 7 déc

NUMEROS SORTIS

de la 15ème. Classe extra de la loterie des Ecoles Gratuites.
1—4—59—46—41—26—18—62—28—36
Classe, No. 16, Mercredi prochain, 6 décembre.
7 déc LAWTON & MEAD, directeurs.

# MERCREDI PROCHAIN!

LOTERIE DES ECOLES GRATUITES.

CLASSE No. 16.

*LE TIRAGE AURA LIEU MERCREDI* 11 *DEC.*

63 NUMEROS——10 TIRAGES.

PROSPECTUS:

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1 Lot de | $10000 | est de | $10000 |
| 1 " | 3000 | " | 3000 |
| 1 " | 2000 | " | 2000 |
| 1 " | 1500 | " | 1500 |
| 1 " | 1218 | " | 1218 |
| 2 " | 1000 | " | 2000 |
| 3 " | 600 | " | 1800 |
| 5 " | 500 | " | 2500 |
| 10 " | 300 | " | 3000 |
| 95 " | 130 | " | 12350 |
| 53 " | 60 | " | 3180 |
| 53 " | 30 | " | 1590 |
| 53 " | 25 | " | 1325 |
| 106 " | 15 | " | 1590 |
| 2120 " | 8 | " | 16960 |
| 13780 " | 4 | " | 55120 |
| 16285 Lots montant à | | | 119133 |

PRIX DES BILLETS.

Billets entiers, $4; demi-billets $2; quarts $1. Paquets de 21 billets $84, garantis ne pas donner moins de $40 et pouvant donner les plus gros lots.

Paquets de fraction de billets en proportion.

Bureau du Directeur, rue de Chartres, No. 37, près la ruede la Douane.

7 déc LAWTON & MEAD, directeurs

René Gameuse agent de J. Delfoise ex Fortuné.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. A. Laneuville, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, mercredi, 18 décembre à 4 heures, au principal, 1 bois de lit, 2 tables, 2 moirs, 2 tableaux, 3 chaises, 1 ombrelle, saisis dans l'affaire ci-dessus. B. BEAUREGARD, marshal

EN vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'hon. Cour de Paroisse, pour la ville et paroisse d'Orléans, dans l'affaire de J. Ogilvy vs. ses créanciers; j'exposerai en vente publique, mardi, 17 du courant, à 3 heures de l'après-midi, sous le principal, les propriétés appartenant à la dite faillite, contenant en 46 sacs de riz, 1 pipe d'eau-de-vie, 1 pipe de genièvre; 1 pipe de vin blanc; thé en boites, chandelles, chocolat, savon, 4 sacs de café, et divers autres articles provenant du magasin de comestibles, du dit insolvable, le tout en ma possession en exécution d'un ordre de fieri facias dans l'affaire de Puech & Bein vs. J. Ogilvy, d'un ordre de saisie provisoire dans l'affaire de Pontalli vs. Ogilvy, et d'un ordre de saisie-arrêt dans l'affaire de Levy & Whiting vs. J. Ogilvy, lancés par l'hon. Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, exécutés avant la faillite du dit J. Ogilvy.

Conditions de la vente: Comptant.

7 déc B. BEAUREGARD, marshal

POUR LOUISVILLE et CINCINNATTI.

Le bateau-à-vapeur fin marcheur **OHIO**, capitaine Jesse Hart, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu, pour balance de fret ou passage, (ayant de bons emménagemens) s'adresser à bord, ou à

TOURNE et BECKWITH,
6 déc rue de Nelle. Levée, Nos. 28 et 29.

BATEAUX DE REMORQUE.

Le **FORT-BOY**, capitaine DAVIS.
Le **PILOT**, capitaine RIDDLE.
Le **CALEDONIA**, capitaine ——.

Le soussigné a transporté son bureau des bateaux à vapeur de touage du No. 67 au No. 92, rue de la Levée.

29 nov—d WM. FITZ, Jr.

AVIS AUX HABITANTS.

Le bateau à vapeur paquebot AMULET, capit. Busham, fait des voyages réguliers entre la Nouvelle-Orléans et la Pointe à la Hache, s'arrêtant à toutes les habitations sur la côte. Il part d'ici *tous les mardis et samedis, à 10 heures du matin,* et de la Pointe à la Hache tous les lundis et Jeudis à 7 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

WM. FITZ, JR., rue de la Levée, No. 92

N. B. La place d'embarcation de l'Amulet est au premier pont, *free port,* faubourg Marigny; pendant son absence les habitans et autres personnes peuvent laisser leurs ordres ou frêt avec l'agent pour être envoyé. L'Amulet peut, à chaque voyage, prendre sur une habitation cent boucauts de sucre pour être livrés à bord des bâtimens en ville, s'il est prévenu d'avance. 29 nov—d

POUR TAMPICO—Passage seulement.)

La goël. **BONITA**, partira positivement dimanche prochain pour le port ci-dessus. S'adresser à bord ou à

5 déc A. BARON.

A FRETER.

Le fin voilier, navire **ULYSSES**, construit en chêne, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Kennedy, portant environ 1150 balles de coton. S'adresser au capitaine à bord, ou à

HARRISON, BROWN & Co,
4 déc rue Royale, No. 117

POUR LE HAVRE.

Le navire **NATCHEZ**, capitaine White, de première classe, doublé et chevillé; partira sous peu pour le dit port, et peut prendre 400 balles de coton. Pour fret desquelles, ou pour passage, ce navire ayant de beaux emménagemens, s'adresser à

I. OGDEN & Co.
30 nov rue du Canal, No. 72

POUR LIVERPOOL—Le navire A. I. **NEW-ORLEANS**, capt. Patten, ayant les trois quarts de son chargement engagés, partira sous peu. Pour fret du reste, s'adresser à

27 nov LINCOLN & GREEN.

POUR NANTES.

Le navire la **CECILIA**, capitaine Angaud, partira vers le 8 décembre. Pour passage seulement, s'adresser à bord, ou à

23 nov J. MAGER.

POUR LE HAVRE.

Le navire **SALEM**, capitaine Destebecho, partira du 1er. au 5 décembre. Pour passage seulement, s'adresser au capitaine à bord, ou à

21 nov J. MAGER.

A VENDRE.

Le *pilot boat* **BLOOMING YOUTH**, fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, du port de 81 1-95 tonneaux; construit depuis environ 5 ans. S'adresser à LEFEBRE & DUREL,
16 nov—3 au Bassin.

POUR LIVERPOOL.

Le navire A. 1. **ST.-PAUL**, capitaine Woodbury, est maintenant en chargement, pour fret de 600 balles de coton, ou pour passage, s'adresser

18 nov LINCOLN & GREEN.

POUR GREENOCK.

Le navire fin voilier **GIRARD**, capitaine Rich, partira sous peu. Pour frêt ou passage, s'adresser à HARRISON, BROWN & CO,
15 nov rue Royale, No. 117

A VENDRE.

La goëlette fine voilière **LEONARD**, doublée et chevillée en cuivre, construit comme bateau de pilotte, mesurant 54 tonneaux, construit depuis 2 ans, et toute prête à mettre en mer; s'adresser à bord en face la rue St. Louis, ou à HARRISON, BROWN & Co,
15 nov rue Royale, No. 117

AVIS D'HIVER.

# LOTERIE
## DE L'EGLISE EVANGELIQUE
*Française—Classe No.* 12, *de* 1833.

Devant être tirée dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le samedi, 7 du courant.

D. MALCOLM, DIRECTEUR ET PROPRIETAIRE,

*D'après l'acte autorisant la Loterie.*

36 NUMEROS——6 TIRAGES.

Billets seulement à $4—Coupons en proportion.

*Paquets de 12 billets entiers $48, garantis devoir tirer $24.*

GROS LOT:

**12,000 PIASTRES.**

PROSPECTUS:

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1 Lot de | $12000 | est de | $12000 |
| 1 " | 3000 | " | 3000 |
| 1 " | 1500 | " | 1500 |
| 1 " | 1200 | " | 1200 |
| 1 " | 1000 | " | 1000 |
| 1 " | 860 | " | 860 |
| 6 " | 500 | " | 3000 |
| 12 " | 300 | " | 3600 |
| 12 " | 200 | " | 2400 |
| 24 " | 150 | " | 3600 |
| 60 " | 100 | " | 6000 |
| 180 " | 30 | " | 5400 |
| 180 " | 20 | " | 3600 |
| 2340 " | 8 | " | 18,720 |
| 15660 " | 4 | " | 62,640 |
| 19480 Lots montant à | | | $128,520 |

BUREAU DE MALCOLM,

Maison Girod, 2d étage, directement en face de la Bourse Hewlett, où l'on entreprendra toute espèce d'affaires de COURTAGE ET DE CHANGE, à des termes avantageux. On y échange aussi des monnaies sans cours, des pièces d'or &c. à des taux modérés. 6 déc

AVIS D'EXECUTEURS TESTAMENTAIRES.

LES soussignés exécuteurs testamentaires des dernières volontés et testament de Saml. Livermore, décédé, prient ceux qui ont des réclamations contre la dite succession de les présenter à un des soussignés pour être liquidées et ceux qui doivent à la dite succession de vouloir bien régler leurs comptes. THOMAS HADEN,

27 nov—18 I. OGDEN.

AVIS—Le soussigné ayant [illegible] en société le docteur Hough, les affaires [illegible] conduites sous [illegible] de la maison seront désormais [illegible] la raison sociale de *Cannon & Hough,* à l'ancien magasin, rue Tchoupitoulas, No. 13.

9 nov—[illegible] M. CANNON.

EXCHANGE on France for sale by J. MAGER.
nov 21

## VENTES A L'ENCAN.

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu, le samedi, 21 décembre prochain, à midi, à la Bourse Hewlett, en vertu d'un ordre de la Cour des Preuves dans et pour cette ville et paroisse, en date du 15 novembre, les biens ci-après dépendant de la succession de feu Louise Laurent, veuve Polinerie Cienfuegos.

**UN LOT DE TERRE** situé en cette ville, dans l'Filet renfermé par les rues des Ursulines, des Remparts, de l'Hôpital et Bourgogne, ayant de 20 à 22 pieds de face à la rue des Ursulines, sur 120 pieds de profondeur, sur lequel se trouvent une MAISON briquetée entre poteaux, divisée en deux appartemens, une galerie, un cabinet, et dans la cour une cuisine en bois en mauvais état.

Une esclave nommée **THERESE**, âgée d'environ 45 ans.

*Conditions:—Un cinquième comptant,* et le reste à 6, 12, 18 et 24 mois pour la propriété; et un tiers comptant, le reste à 6 et 12 mois pour l'esclave: le tout en billets endossés à satisfaction hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés en l'étude de M. Louis T. Caire, notaire public. 20 nov—12,2ps

PAR F. DUTILLET.

*Pierre Huchet Kernion contre ses créanciers.*

EN VERTU d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la ville et paroisse d'Orléans, en date du 16 novembre 1833, j'exposerai en vente le 21 décembre prochain, 1833, à la Bourse de Hewlett, au coin de la rue de Chartres et St. Louis, à midi, savoir:

1°. FANNY, *négresse âgée d'environ 17 ans, déhanchée.*
2°. ELSY, do. do. do. 20 ans, avec son enfant, âgé de 22 mois.
3° DINAH, do. do. do. 27 ans.
4° SUCKY alias SUSANNE, do. 29 ans.
5° SIMOND alias SAM, nègre âgé d'environ 17 ans.
6° JOHN, âgé d'environ 34 ans.
7° Le cinquième d'un morceau de TERRE, situé dans la paroisse St. Martin, aux Attakapas, sur la rive gauche du bayou Tèche, mesurant dix arpents face audit Bayou, sur une première profondeur de 40 arpents; et de là, la dite terre mesure en face 50 arpents sur une seconde profondeur de 75 arpents et plus; bornée d'un côté par les propriétés de MM. J. Déjan & Martin Duralde, et de l'autre côté par celles de MM. A. Nérand et autres.

La négresse *Fanny* sera vendue comptant, et le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque jusqu'à parfait paiement; les dits billets porteront un intérêt de dix pour cent par an jusqu'au paiement.

Il sera aussi vendu pour du comptant, le même jour, à 9 heures du matin, dans la rue des Remparts, encoignant de la rue du Quartier, les articles suivants:

Un CABRIOLET avec ses harnois; un MULET, une VACHE et des MEUBLES.

Les actes de vente seront passés en l'étude de Hughes Pédesclaux, notaire public, aux frais des acquéreurs.

19 nov—10,2ps

PAR F. DUTILLET.

EN vertu d'un ordre de la Cour des Preuves de la paroisse et ville d'Orléans, il sera vendu, le 19 décembre prochain, à la Bourse de Hewlett, à midi, les propriétés et esclaves, provenant de la succession de Jean Puech, savoir:

1°. Un **LOT DE TERRE**, situé à l'encoignure des rues Dauphine et St. Louis, mesurant environ 40 pieds de face à la rue Dauphine, sur 90 pieds face à la rue St. Louis, sur lequel se trouvent construits une maison à 4 appartemens et gallerie, une cuisine en bois dans la cour, et ses dépendances.

2°. Un **LOT DE TERRE**, situé à l'encoignure des rues Dauphine et St. Louis, dans l'Filet renfermé par les rues St. Louis, Dauphine, Bourgogne et Toulouse, mesurant environ 30 pieds de face à la rue Dauphine, sur 70 pieds de face à la rue St. Louis, ensemble quelques bâtisses en bois et en mauvais état qui se trouvent dessus.

3°. Un **LOT DE TERRE**, situé rue de l'Hôpital, dans l'Filet renfermé par les rues de l'Hôpital, Bourgogne, du Quartier et Remparts, ayant 29 pieds 6 pouces environ de face à la rue de l'Hôpital, sur 75 pieds de profondeur; sur lequel se trouvent une maison en bois de 4 appartements, une cuisine aussi en bois et d'autres dépendances.

4°. Un **LOT DE TERRE**, situé rue du Quartier dans l'Filet renfermé par les rues du Quartier, Royale, de l'Hôpital et Bourbon, ayant 49 pieds environ de face à la rue du Quartier, sur 60 pieds de profondeur, sur lequel se trouvent une maison en briques, de 6 appartemens, une cuisine aussi en briques et d'autres dépendances.

5° Trois **LOTS DE TERRE**, situés à l'encoignure des rues Marigny et Moreau, avec les bâtisses et dépendances, conformément au plan exposé à la Bourse.

ESCLAVES.

CAROLINE, négresse âgée de 17 ans, un peu blanchisseuse.

ROSALIE, négresse âgée de 40 ans, cuisinière et blanchisseuse.

JAMES, nègre âgé d'environ 50 ans, un peu charretier.

Conditions: 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. 14 nov—12,2ps

☞Les actes de vente seront passés pardevant L. T Caire, not. public, aux frais des acquéreurs.

PAROISSE D'ORLEANS.—*Cour des Preuves*—Vente par le Régister des Testaments—Lundi, 16 décembre 1833, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour compte de la succession de feu Charles Lee, savoir: 2 Actions de la Compagnie de la Presse-à-Coton de la Nouvelle-Orléans, payées en entier; 78 Actions de la Banque des Artisans et Commerçants de la Nouvelle-Orléans, sur lesquelles $20 par action ont été payées; 22 Actions de la Banque du Commerce de la Nlle.-Orléans; sur lesquelles $25 par action ont été payées; 5 Actions de la Compagnie du Chemin à Coulisses de Pontchartrain, payées en entier, et 60 Actions de la Compagnie d'Assurance des Négociants de la Nouvelles-Orléan, souscrites sous les noms de Lee & Walton, sur lesquelles $30 par action ont été payées.

Conditions de la vente: Comptant.

Par ordre de la cour,

4 déc W F O DUPLESSIS, rég.

LANCASTER, DENBY & CO., Encanteurs et Marchands Commissionnaires, Richmond (Va.). S'adresser à Messieurs W. & J. Montgomery; N. & J. Dick & Co; John Linton.
6 déc—1m

REEBES—Fera vendre par Hewlett et Bright, à l'encan, à la bourse, mercredi, 18 courant, à midi, le reste de son atelier, consistant en 40 esclaves, ils sont presque tous bien pris et bien portants, et acclimatés; ayant été employés à la briqueterie du propriétaire ci-dessus, depuis cinq ans. *Conditions:* un an de crédit. Pour d'autres particularités on renvoie aux avis qui seront publiés dans quelques jours. 6 déc—10.

BANQUE D'ETAT DE LA LOUISIANE.
*N.-Orléans, 3 décembre* 1833.

LETTRES de change sur Paris, à tel terme qui pourra convenir aux acquéreurs, à vendre à la dite banque.
4 déc RICHARD RELF, caissier.

AVIS—Les personnes auxquelles pouvait devoir feu Jacques Vienne, sont priées de présenter leurs réclamations à John Fréret, son exécuteur testamentaire ou au soussigué, rue du Canal, No. 79.

4 déc—1m. Chs. L. CARR[illegible]

GENIEVRE DE HOLLANDE—8 pipes, ayant droit au drawback, reçues et à vendre par TIERNAN, [illegible] coin Gr[illegible]

6 déc [illegible]UDDY & Co, [illegible]vier et Tchoupitoulas